



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La situation géopolitique dans le Pacifique sud

Question écrite n° 7831

Texte de la question

Mme Anne Genetet appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation géopolitique dans le Pacifique sud. Le Président de la République s'est entretenu avec Mme Jacinda Ardern, Première ministre de Nouvelle-Zélande, lundi 16 avril 2018. Ils ont évoqué ensemble l'inquiétude que les deux pays partagent face aux tensions résultant de l'extension de l'influence chinoise dans le Pacifique, dans un contexte de positions agressives et instables adoptées par les États-Unis. Étant donné la présence de la France dans le Pacifique sud, avec ses territoires d'outre-mer notamment et sa forte communauté française disséminée, elle aimerait savoir comment le Gouvernement entend développer sa présence et son influence de la France consolider l'axe des puissances moyennes dans cette région stratégique afin de contrebalancer le poids grandissant de la Chine.

Texte de la réponse

La France est présente à la fois dans le Pacifique et dans l'Océan indien (cinq territoires et 1,5 million de ressortissants), une région clef où la France entretient des moyens significatifs (notamment militaires - 8000 personnels de défense y sont stationnés) et qui est confrontée à de nombreux défis, qu'il s'agisse de l'évolution des rapports de force en Asie, du changement climatique, ou d'enjeux de sécurité (lutte contre les trafics, pêche illégale) et de lutte contre la menace terroriste. Pour répondre à ces défis, le Président de la République a proposé dans un discours prononcé sur la base militaire australienne de Garden Island à Sydney le 2 mai dernier, de construire un "axe indopacifique fort", passant notamment par le renforcement de la coopération économique, environnementale et stratégique entre Paris, New-Delhi et Canberra afin de préserver l'équilibre de la diversité qui prévaut actuellement dans la région. Cet axe indopacifique est une "réalité géostratégique en construction" qui s'inscrit dans une approche ouverte aux coopérations avec l'ensemble de ses partenaires asiatiques et océaniques et a vocation à devenir structurant sur la scène régionale et internationale, comme l'a souligné le Président de la République en mentionnant par exemple l'importance croissante que la France entend accorder à l'ASEAN ou le développement de sa coopération avec le Japon. A ce titre, il ne s'agit pas de viser quiconque, mais de contribuer de manière concrète et positive à la définition d'un multilatéralisme responsable et efficace, y compris sur le plan régional. Dans ce cadre, la France entend engager avec la Chine un partenariat entre égaux dans l'intérêt de tous, comme l'illustre l'approche ouverte que la France a adoptée sur l'initiative de la "une ceinture, une route" en mettant en avant la définition de règles du jeu communes, et le respect de ses intérêts y compris dans ses territoires du Pacifique ainsi que des intérêts de ses grands partenaires.

Données clés

Auteur : [Mme Anne Genetet](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7831

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 avril 2018](#), page 3439

Réponse publiée au JO le : [19 juin 2018](#), page 5348